

Chazey-sur-Ain, le 04 mai 2023

Chambre d'Agriculture de l'Ain  
A l'attention de Monsieur le Président  
4 Avenue du Champ de Foire  
BP84  
01 003 BOURG EN BRESSE Cedex

Nos réf. : 2023-05-n°0236/ SBO / CLA

Votre interlocuteur : LABARTETTE Claire – *Chargée de mission PCAET, alimentation et agriculture locale*  
Tél. : 04 74 61 96 40 - Email : [c.labartette@cc-plainedelain.fr](mailto:c.labartette@cc-plainedelain.fr)

Objet : Soutien au PAEC de la Basse Vallée de l'Ain

Monsieur le Président,

La Chambre d'Agriculture de l'Ain est opératrice du Programme Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) de la Basse Vallée de l'Ain, accompagnée des partenaires techniques que sont le CEN Aura et le SR3A.

Le PAEC vise à mettre en œuvre les MAEC, subventions versées à un agriculteur ou une entité collective disposant d'une parcelle agricole « éligible » en contrepartie du respect d'un cahier de charges, sur un périmètre incluant une partie du territoire de la CCPA.

Par message en date du 23 mars dernier, vous nous avez informé que certaines de ces MAEC nécessitent la réalisation de plans de gestion pastoraux et de maintien de milieux ouverts, conduits par la Chambre d'Agriculture de l'Ain. Dans le même message, vous avez sollicité les collectivités concernées afin de soutenir financièrement le coût de ces plans de gestion dont le montant s'élève approximativement à 1 500 €.

Enfin, des échanges avec vos services nous ont précisé que 3 plans de gestion seraient à réaliser sur notre territoire et que l'enveloppe nécessaire à l'animation serait de 2 500 €.

Par la présente, je vous informe qu'afin de permettre la bonne réalisation du programme, la commission commerce et agriculture a émis un avis favorable sur le principe de soutien, et, plus particulièrement, sur une aide à la réalisation des plans de gestion de 50% du montant total évalué pour notre territoire. A cette fin, nous vous invitons à nous transmettre un projet de convention exposant les différents coûts et modalités de répartition entre les partenaires.

Espérant que ce soutien contribuera à l'engagement de MAEC, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

L'élue déléguée à l'alimentation et l'agriculture  
de la Communauté de communes,

  
Sylviane BOUCHARD